

Les Archers du Coulazou. Assemblée générale 2018-2019

Date et lieu : 1^{er} septembre 2018 à 14h30 dans le parc du Château Mallet à Cournonterral.

Présents

Agnès Windels ; Julien Marmayou ; Olivier Destrade ; Philippe Cabaret ; Jean-Bruno Windels ; Jérôme Gouin ; Audrey Four ; Valérie Lavastre ; Marie Pierre ; Pierre Baures ; Alain Cavadore.

Représentés

Rémi Cabaret ; Jean-Pierre Lucet.

Ordre du jour

- Présentation et approbation des comptes 2017-2018
- Bilan d'activité 2017-2018
- Perspectives pour la saison 2018-2019
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

Présentation et approbation des comptes 2017-2018

La présidente a présenté les comptes de l'association. Le solde est actuellement de 1609,63 €.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Rappel : ils sont consultables sur l'espace Google Drive du club.

NB : la FFTA n'ayant pas modifié le montant des adhésions, il est décidé à l'unanimité de conserver le montant des cotisations inchangé.

Bilan d'activité 2017-2018

Le club comptait 21 adhérents cette saison.

Événements marquants de la saison

Par ordre d'importance décroissante (nombre de votes) :

1. L'ambiance conviviale et l'état d'esprit.
2. Les travaux entrepris : fabrication de deux buttes mobiles et fabrication et installation d'une butte fixe à 15 m.
3. La progression tout au long de la saison : nombre d'adhérents, passages de flèches, etc.

Ont aussi été signalés les contacts suivis avec la mairie de Cournonterral et l'importance de poursuivre dans cette voie.

Perspectives pour la saison 2018-2019

- Organiser des rencontres avec d'autres clubs, en ciblant des clubs de village plutôt que des grosses structures. Jean-Bruno se chargera d'identifier ces clubs et de les contacter avec

- l'aide de Jean-Pierre.
- Améliorer le système de rangement des arcs dans le local.
 - Accueil des enfants : il est décidé de n'accueillir les enfants qu'accompagnés d'un adulte et seulement à partir de onze ans (la pratique du tir à l'arc avant cet âge pouvant occasionner des problèmes de croissance).
 - Mettre en place des ateliers techniques (un par trimestre) : empennage (Éric et Jean-Bruno) ; fabrication de cordes (voir Rémi) ; réglages arc classique (voir Rémi).
 - Acquisition d'arcs d'initiation d'autres types que ceux que possède le club (long bow, poulie, chasse). L'acquisition d'un arc à poulies d'occasion de 30 lbs est décidée.
 - Racheter bâches et cibles en mousse.
 - Maintenir la bonne ambiance du club : organiser des jeux lors des séances ; mettre en place une activité par trimestre (de type « tir instinctif ») ; organiser un moment festif à l'occasion des passages de flèches.

Renouvellement du bureau

Constitution du bureau lors de la saison 2017-2018 :

- Présidente : Agnès Windels
- Secrétaire : Julien Marmayou
- Trésorier : Jean-Pierre Lucet

Présidence : Agnès étant susceptible de quitter la région en cours de saison, le poste de président est ouvert aux candidatures. L'absence de volontaires lors de cette assemblée générale aboutit à la décision de procéder en cours de saison à l'élection d'un(e) vice-président(e). Les candidatures pour ce poste sont à signaler auprès du bureau.

Secrétariat : Julien quittera la région à l'issue de la saison. Il est donc décidé de créer un poste de vice-secrétaire afin d'assurer une passation dans de bonnes conditions. Jérôme Gouin propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

Trésorerie : Jean-Pierre est d'accord pour continuer d'assurer le rôle de trésorier.

Questions diverses

Organisation de la présence du club à la foire aux associations de Cournonterral qui se tiendra le dimanche 9 septembre de 9 h à 14 h.

La séance est clôturée à 16h30.

Cournonterral, le 1^{er} septembre 2018.

Agnès Windels
Présidente

Julien Marmayou
Secrétaire

Jean-Pierre Lucet
Trésorier